



CALENDRIER LP 2026 - 2027

L'établissement sera fermé du 16 juillet au soir au 19 août au matin.

La rentrée des élèves se fera le :

Mardi 1 ^{er} septembre 2026	De 10h à 12h	<ul style="list-style-type: none">• CAP EPC (1^{ère} année)• CAP Fleuriste (1^{ère} année)• 2^{nde} MRC 1• 2^{nde} MRC 2 <p>- Cours l'après-midi jusqu'à 16h</p>
	De 14h à 15h30	<ul style="list-style-type: none">• CAP EPC (2^{ème} année)• CAP Fleuriste (2^{ème} année)• 1^{ère} MCV A et B• Terminale MCVA et MCVB

DATES A RETENIR :

❖ Photo de classe :

- Mercredi 9 septembre 2026

❖ Réunion Présentation Equipe Pédagogique :

- Mardi 8 septembre 2026 à 18h (les 2^{ndes}, CAP 1^{ère} année)
- Jeudi 10 septembre 2026 à 18h (les 1^{ères}, Terminales, CAP 2^{ème} année)

❖ Séjour Intégration au Chambon :

- Du lundi 21 au mardi 22 septembre 2026 (pour les CAP 1 et les 2^{ndes})

❖ Semaine Professionnelle :

- Du mercredi 23 au vendredi 25 septembre 2026 (pour les CAP 1 et les 2^{ndes})

❖ Studyrama :

- Samedi 7 novembre 2026 – Espace Carat

❖ FOFE :

- Vendredi 5 et samedi 6 février 2027

❖ Portes ouvertes :

- Samedi 6 mars 2027

LE JOUR DE LA RENTREE :

Chaque élève devra avoir avec lui :

- Chèque* de 18 €** pour la location du casier à l'ordre de l'OGEC, voir avec Mme BRETAUDEAU prévoir un cadenas de préférence à clef.
- Fournitures scolaires** : apporter uniquement agenda, trousse et quelques feuilles
- Assurance scolaire** (en cas de non présentation du document vous serez automatiquement adhérent à la mutuelle Saint Christophe et facturé 10€ pour le mois de septembre)
- Si vous souhaitez **imprimer l'attestation d'assurance scolaire** 2026-2027, vous le pouvez en allant sur le site internet : <https://www.saint-christophe-assurances.fr>. L'établissement souscrit à un contrat collectif pour l'ensemble scolaire.
- Les documents comptables** (fiche comptable, autorisation de prélèvement) seront remis le jour de la rentrée à votre enfant et à retourner dès le lendemain accompagnés d'un **acompte de 90 €** qui sera déduit de la facture annuelle (**scolarité du mois de septembre**). Pour information les prélèvements commenceront en octobre.

**mettre le nom et prénom de l'élève au dos de chaque chèque.*

CONGES SCOLAIRES

- **Vacances de Toussaint** : du vendredi 16 octobre après les cours, au lundi 2 novembre 2026 au matin.
- **Vacances de Noël** : du vendredi 18 décembre 2026 après les cours, au lundi 4 janvier 2027 au matin.
- **Vacances d'Hiver** : du vendredi 12 février après les cours au lundi 1^{er} mars 2027 au matin.
- **Vacances de Printemps** : du vendredi 9 avril après les cours au lundi 26 avril 2027 au matin.
- **Pont de l'Ascension** : du mercredi 5 mai après les cours au lundi 10 mai 2027 au matin.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE :

Si votre enfant a besoin de la mise en place d'un PAI ou d'un PAP (sur avis médical), veuillez fournir tous les documents au secrétariat avant le mercredi **19 août** :
lyceepro@saintemarthe-chavagnes.com

A tous et à toutes bonnes vacances d'été.

M. LAZARO

Directeur Adjoint Lycée Professionnel